

## Communiqué de presse

25 mai 2023 - N° 10

### Assemblée Générale Mixte de SCOR du 25 mai 2023

#### **Les actionnaires de SCOR adoptent toutes les résolutions proposées, à l'heure où le Groupe présente les grandes lignes de son nouveau plan stratégique et renforce une nouvelle fois ses engagements en faveur de la souscription durable**

L'assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire de SCOR SE s'est tenue à Paris le 25 mai 2023 au siège social, 5, avenue Kléber, 75016 Paris, sous la présidence de M. Denis Kessler, président du conseil d'administration de SCOR SE.

L'ensemble des résolutions proposées par le conseil d'administration ont été approuvées par l'assemblée générale.

L'assemblée générale a approuvé la nomination de Monsieur Thierry Léger, directeur général de SCOR SE, en tant qu'administrateur de SCOR SE.

L'assemblée générale a approuvé la ratification de la nomination provisoire de Madame Martine Gerow en qualité d'administratrice.

Les renouvellements des mandats d'administrateur de Monsieur Augustin de Romanet, de Monsieur Adrien Couret, de Madame Martine Gerow, de la société Holding Malakoff Humanis, représentée par Monsieur Thomas Saunier, de Madame Vanessa Marquette, de Madame Zhen Wang et de Madame Fields Wicker-Miurin ont également été approuvés.

Enfin, l'assemblée générale a approuvé le versement d'un dividende de 1,40 euro par action au titre de l'exercice 2022. La date de détachement a été fixée au 30 mai 2023 et la date de mise en paiement au 1<sup>er</sup> juin 2023.

Les résultats détaillés des votes des résolutions sont disponibles sur le site internet de la société.

\*

\* \*

Lors de l'assemblée générale, Thierry Léger, directeur général de SCOR, a présenté les grandes lignes du nouveau plan stratégique couvrant la période comprise entre 2024 et 2026.

Ce nouveau plan, dont les détails seront présentés lors de la Journée Investisseurs du 7 septembre 2023, sera fondé sur deux grands axes :

- La maximisation de la Valeur Economique du Groupe et le maintien d'une solvabilité forte dans un contexte de marché favorable ;
- L'évolution du modèle du Groupe pour le faire gagner en compétitivité.

SCOR est en position de force pour tirer profit de l'environnement porteur actuel. Ses trois branches d'activité seront les principaux vecteurs de croissance et de création de valeur du Groupe :

## Communiqué de presse

25 mai 2023 - N° 10

- Vie & Santé : SCOR exploitera pleinement sa plateforme de réassurance pour générer des cashflows attractifs et stables ;
- Dommages et Responsabilité : SCOR tirera pleinement parti du cycle de réassurance pour améliorer son profil de risque et maximiser la création de valeur ;
- Investissements : SCOR poursuivra sa stratégie d'investissement prudente tout en maintenant une liquidité élevée.

L'évolution du modèle du Groupe, également vecteur de création de valeur, s'effectuera à travers quatre leviers :

- Un pilotage plus fin et plus dynamique de l'allocation du capital ;
- Le renforcement de la gestion actif-passif ;
- La mise en place de « risk partnerships » par le biais d'une rétrocession centralisée ;
- L'articulation du modèle de SCOR autour de la donnée.

\*

\* \*

Lors de l'assemblée générale, SCOR a également annoncé de nouveaux engagements en faveur de la souscription durable, qui prendront effet au 1<sup>er</sup> septembre 2023 :

### **Nouvelle politique sur le gaz**

SCOR exclura l'assurance et la réassurance facultative spécifiquement dédiées à des projets de développement de nouveaux champs gaziers<sup>1</sup>. Cela complète l'engagement similaire pris l'an dernier sur les projets de développement de nouveaux champs pétroliers.

### **Nouvelle politique sur le pétrole et le gaz en Arctique**

SCOR exclura l'assurance et la réassurance facultative spécifiquement dédiées à l'exploration et la production de pétrole et de gaz ainsi que les projets d'infrastructure dédiées s'y rapportant dans la région du Programme de surveillance et d'évaluation de l'Arctique (PSEA), à l'exception de la région arctique norvégienne.

### **Nouvelle politique sur les sables bitumeux**

SCOR ne fournira plus de nouvelles couvertures d'assurance ni de réassurance facultative spécifiquement dédiées à des opérations liées aux sables bitumeux<sup>1</sup> (extraction et upgraders). SCOR n'augmentera pas non plus les couvertures déjà existantes.

---

<sup>1</sup> Des exceptions pourront être accordées pour l'assurance ou la réassurance facultative d'assurés ayant une stratégie vérifiée et alignée avec un plan de transition Net Zero crédible, reposant (i) sur l'initiative Science-based Targets (SBTi) pour le secteur de l'exploration et de la production du pétrole et du gaz, lorsque le cadre sera disponible, ou (ii) sur des recommandations de fixation de cibles fondées sur la science comparables émises par un organisme tiers pour ce même secteur.

## Communiqué de presse

25 mai 2023 - N° 10

### Nouvelle politique sur le charbon thermique

SCOR exclura l'assurance et la réassurance facultative spécifiquement dédiées à de nouveaux projets d'infrastructures dédiées aux mines de charbon thermique.

SCOR ne souscrira plus de nouvelles affaires spécifiquement dédiées :

- à des mines produisant du charbon thermique ;
- à des centrales à charbon sans dispositif de capture et de stockage du CO2.

\*

\* \*

### Contacts

#### Presse

Alexandre Garcia  
[media@scor.com](mailto:media@scor.com)

#### Relations Investisseurs

Yves Cormier  
[ycormier@scor.com](mailto:ycormier@scor.com)

[www.scor.com](http://www.scor.com)

LinkedIn: [SCOR](#) | Twitter: [@SCOR\\_SE](#)

### SCOR, un réassureur mondial de premier plan

Réassureur mondial de premier plan, SCOR offre à ses clients une gamme innovante et diversifiée de solutions et de services de réassurance et d'assurance pour le contrôle et la gestion des risques. Fidèle à sa devise « l'Art et la Science du Risque », le Groupe met son expertise reconnue au sein du secteur et ses solutions financières de pointe au service du bien-être et de la résilience des populations.

SCOR offre à ses clients une notation financière de réassureur de premier rang, attribuée par Standard & Poor's, AM Best, Moody's et Fitch.

Le Groupe a enregistré 19.7 milliards d'euros de primes en 2022. Représenté à travers 35 bureaux dans le monde, il est au service de ses clients dans plus de 160 pays.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur : [www.scor.com](http://www.scor.com)